

## COMMUNE DE CONFRANÇON

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20220211-01 DU 11/02/2022

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 15
- présents : 13
- pouvoirs : 0
- votants :
  - pour : 13
  - contre : 0
  - abstention : 0

**Date d'affichage de la délibération**

L'an deux mil vingt-deux le onze février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CONFRANÇON (Ain) s'est réuni à la salle des fêtes de la commune, sur convocation en date du 04 février 2022 adressée par Monsieur Jean-Paul BUELLET, Maire.

Présents : Jean-Paul BUELLET, Sylvaine MARTIN, Hervé COLAS, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Sylvie TRIPLET, Catherine PITRE, Christophe CHARTIER, Jean-Luc FROMONT, Cyrille DUPUIT, Benjamin ANDRE.

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

Membres absents excusés : Anne-Lise PUGLIESE et Sébastien BORGET

Membres absents :

Secrétaire de séance : Sylvaine MARTIN

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

**Objet : Convention avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de la bibliothèque.**

Monsieur le Maire présente la proposition de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de la bibliothèque, qui a été transmise par l'Agence d'Ingénierie de l'Ain. Celle-ci propose les missions suivantes :

PRESTATIONS	TEMPS (jours)	COUT (Euros HT)
<b>Etude de programmation</b>  Pour rappel : Préprogramme avec présentation de plusieurs scénarios d'aménagement des bâtiments et des abords. Recensement des objectifs, établissement du tableau de surfaces et des relations fonctionnelles. Faisabilité technique, réglementaire, financière (avec indications des subventions possibles) et calendaire. Réunion de présentation au maître d'ouvrage Rédaction du programme de l'opération (objectifs généraux, exigences fonctionnelles, architecturales et techniques) nécessaire à la consultation d'un MOE Réunion finale de présentation et mise à jour du programme le cas échéant.	5	2 250 €
<b>Assistance à la passation des marchés de prestations intellectuelles : CT, SPS, DAAT</b>	2	900 €
Rédaction des dossiers de consultation/organisation des consultations (CT, CSPS). Analyse des candidatures et des offres. Préparation des notifications et attribution des marchés de prestations intellectuelles.		
<b>Assistance à la passation du marché de maîtrise d'œuvre</b>	3	1 350 €
Rédaction du dossier de consultation (DCE)/organisation de la consultation/avis public d'appel à la concurrence/ mise en ligne sur plateforme dématérialisée. Assistance pendant la procédure. Analyse des candidatures et des offres. Organisation de la séance de négociation (si besoin). Attribution du marché (lettres aux non retenus, retenu et notification).		

<b>Appui technique en phase conception</b>	5	2 250 €
<p>Relecture critique ESQ, APS, APD et PRO.</p> <p>Animation et participation aux réunions avec l'équipe de MOE et la Commune.</p> <p>Relecture de l'ACT avant lancement de la consultation des entreprises.</p> <p>Relecture de l'analyse des offres et participation à la commission d'attribution.</p>		
<b>Ingénierie financière</b>	3	1 350 €
<p>Recherche des financements mobilisables</p> <p>Assistance à la constitution des dossiers</p> <p>Dépôt des dossiers et suivi des instructions</p> <p>Suivi des versements des acomptes et des soldes</p>		
<b>Appui administratif (suivi de la MOE)</b>	2	900 €
<p>Rédaction des ordres de services des missions MOE.</p> <p>Rédaction des délibérations et avenants sur les missions MOE.</p> <p>Validations des situations du MOE et établissement des certificats de paiement.</p>		
<b>Assistance à la passation des marchés de travaux</b>	5	2 250 €
<p>Préparation des pièces administratives (Règlement de consultation, CCAP, Acte d'engagement, avis d'appel public à concurrence). Les pièces techniques sont préparées par le maître d'œuvre.</p> <p>Gestion de la publication/mise en ligne.</p> <p>Gestion des questions/réponses pendant la phase de consultation.</p> <p>Relecture du rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre/reprise du rapport par le maître d'œuvre.</p> <p>Gestion des négociations si nécessaire (par échanges écrits).</p> <p>Mise au point des marchés de travaux.</p> <p>Préparation du dossier pour envoi au contrôle de légalité.</p> <p>Préparation des notifications.</p>		
<b>Suivi de chantier</b>	6	2 700 €
<p>Participation de l'AMO aux réunions de chantier sur une base de 6 mois de travaux (Environ 1 toutes les 2 semaines et à répartir selon les besoins et les phases du chantier).</p> <p>Assistance sur la phase AOR.</p>		
<b>Prestation globale pour le projet</b>	31	13 950 €

Monsieur le Maire indique qu'il ne sera peut-être pas nécessaire de retenir l'ensemble des missions et un ajustement sera possible selon l'avancement du projet. Les premières missions permettraient déjà d'avoir un accompagnement jusqu'à la fin des études. De plus, la convention prévoit une facturation au temps passé sur les missions décrites ci-dessous dans la limite du plafond de 13 950€ HT (soit 16 740€ TTC).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de la bibliothèque de l'Agence d'Ingénierie de l'Ain ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document en lien avec cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et ans susdits  
Et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,  
Jean-Paul BUELLET



Accusé de réception en préfecture :

001-210101150-20220211-20220211-01-DE.

Date de décision : 11/02/2022

Date de transmission : 08/03/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences / 9.1. Autres domaines de compétences des communes